

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 42 (1904)  
**Heft:** 8

**Artikel:** Ein févra  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-200920>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 30.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

des, ont déjà groupé bien des têtes blondes, brunes et même grisonnantes autour du piano de famille. Les personnes qui ne les possèdent pas encore ne tarderont point à se les procurer. — L'éditeur est M. W. Sandoz, à Neuchâtel.

### Lo bon seindâ.

(Patois du Jorat.)

On monsu, que l'ire on dzouveno ministre, se promenâve on dzo dau côté de Botteins. L'avâi fan d'allâ tant qu'âo paï dâi tchoux, ma quemet l'ire lo premi coup que passâve per ce, ne savâi pas iô de la metsance failâi teri. On avâi bin coudhi lâi dere pè Botteins que pouâve preindre la granta tserrâre âo bin on galé petit seindâ que lâi allâve assebin et qu'ire on bocon pllie cou. Diabe lo pas que lo veyâi; l'arâi bin pu sè demandâ, mâ l'avâi dza passâ lè derrâire mâisons dau veladzo et ne volâve pas sè reveri.

Peindint ci teimps, le vâi veni du tot llien on petit bouibo, que l'avâi met on par de tsausse de melanna, avoué on gilet à mandze ein grissette; l'ire à pi dêtaux, sein bounet, et subliâve qu'on benhirâo.

— T'i bin guî, m'n'ami! lâi fâ lo ministre à la vi que lo bouibo fu arrevâ vers li.

Lo bouibo s'étâi arretâ et guegnîve clli monsu avoué lo mor âovet.

— Y-to dau paï? que redit dinse lo ministre.

— Nâ, ie su de Frêdèvella.

— Et è-te lo pllie cou seindâ por lâi allâ? E-te bin défecilo?

— Ouais, lâi dit lo valottet, vâide-vo cllia truffiâre que l'è lé, avoué ci tsemin dè couête?

— Oi, et faut passâ lé?

— Que nâ, ci seindâ faut pas lo preindre. Vo n'âi rê qu'à allâ de ci côté, tant qu'à que vo seyî derrâi la mâison à mon onclio, et pu vo foudrâ veri à bise; vo z'arrevâi vè clliasique à mon cousin, et pu vo virerâ à gautse et pu apri, encora on coup à bise, tant qu'à on ces-rest; lo cein vo tsesi su la carraie à la tanta Madelon. Et pu vo lâi ite.

— Oh! oh! lâi dit lo ministre, l'è on bocon maulési à sè rappellâ de tot cein. Accutâ, mon valet, vin avoué mè on bet, on dèvesera; ie su ministre et, se te vâo, t'appreindri à cognâitre lo tsemin dau ciè!

— Lo tsemin dau ciè, que repond ci craset de bouibo; quemet porrâi-vo mè lo montrâ, vo que vo ne sède pas pi lo seindâ que va à Frêdèvella?

MARC A LOUIS.

### Le moutardier du pape.

Tandis que Pie X sabre à grands coups dans la traditionnelle et dispendieuse armée de fonctionnaires et de serviteurs qu'abrite le Vatican, un de ses prédécesseurs, Jean XXII, le complice de Philippe-le-Bel dans l'abolition de l'Ordre du Temple et le supplice des Templiers, trouvant sans doute que sa Cour n'était pas encore assez nombreuse, créa pour un de ses neveux, qui s'en montra très fier, la charge de « premier moutardier ».

Il faut dire que ce pape raffolait de la moutarde, plus encore que Louis XI, qui n'allait jamais dîner en ville sans porter avec lui un pot de ce condiment.

C'est ensuite de la nouvelle charge créée par Jean XXII qu'est resté le dicton: *Il se croit le premier moutardier du pape.*

### Réminiscences.

Ch<sup>h</sup>, le 12 février 1904.

Mon cher Conteur,

Je suis un de tes plus anciens abonnés; je le resterai, Dieu voulant, jusqu'à mon heure dernière. Je te conserve religieusement et,

chaque année, tes cinquante-deux numéros, élégamment reliés, forment un volume qui va rejoindre les précédents sur les rayons de la bibliothèque du salon.

En hiver, quand les journées sont longues et maussades et surtout quand il pleut, comme en ce moment, je prends, au hasard, une de mes années du *Conteur*; il est bien rare que je ne trouve pas, en la parcourant, la gaieté que nous refuse le ciel.

Hier, après avoir feuilleté un de ces volumes, d'entre les plus anciens, j'y ai trouvé une amusante boutade; aussitôt, elle a réveillé tout un monde de souvenirs qui sommeillaient dans ma vieille mémoire.

— Tiens, me suis-je dit — sans me demander si ces souvenirs en valaient ou non la peine — si je les envoyais au *Conteur*?...

Et les voici! Fais-en ce que tu voudras, mon vieil ami, même, mets-les au panier, je ne t'en voudrai pas.

Maintenant, mon cher *Conteur*, à toi pour la vie.

Une commission du Grand Conseil, qui avait à étudier je ne sais plus quelle question, était composée de MM. *Demiéville, Grand, Bataillard, Rossat, Eytel*. On rit longtemps, à Lausanne et dans le canton, du jeu de mots.

Dans une autre de ces commissions se trouvaient MM. *Blanchenay, Joly, Corboz, Perriraz, Delarageaz*.

C'est à la même époque que l'on voyait, dans le conseil de fabrique de la paroisse catholique de Lausanne, MM. *Huil, Nègre, Blanc*.

Un de mes bons voisins se rendant à Paris, où le conviait un de ses amis, emporta une bouteille d'eau-de-cerises de Dailiens — très réputée comme on sait — dont il voulait faire présent à son hôte.

— Qu'est-ce que c'est que ça? lui demande brusquement le douanier en sortant la bouteille de la valise.

— De l'eau-de-cerises. Qu'ai-je à payer?

Alors le douanier qui voulait faire le malin:

— De l'eau-de-cerises?... de l'eau-de-cerises? Mais, mon brave, l'eau ne paie rien... à moins que ce ne soit de l'eau de mer... mais, ça n'en est pas, puisque vous venez de Suisse.

Et il le laissa passer.

Arrivé à Paris, notre Vaudois raconta l'aventure à son ami.

— Tu as de la chance, mon cher, de t'en être tiré ainsi, fit celui-ci; si tu avais dit *kirsch*, ça n'aurait pas passé de la même façon.

C'est donc qu'il faut parler allemand, en France, si l'on veut être compris.

A. S.

**Soirée vaudoise.** — Sous ce titre et sur la demande de la *Société des Jeunes commerçants de Lausanne*, M. le pasteur *Alfred Ceresole* donnera, vendredi prochain 26 courant, à 8 heures du soir, à la Salle centrale, Lausanne, une conférence littéraire: Scènes et récits français et patois; pages d'hier et pages nouvelles, entr'autres une *Lettre inédite adressée au « Conteur vaudois »* (une ancienne légende), etc. — Voilà certes une soirée où l'on ne s'ennuiera pas. Il y aura foule.

### Recette.

**Haricots.** — Vider le contenu d'une boîte de haricots de Saxon dans une passoire, égoutter, passer à l'eau froide, puis à l'eau chaude, égoutter de nouveau. Verser dans une casserole étamée ou émaillée et non dans la poêle à frire, qui donne aux haricots un goût de fer; ajouter une cuillerée d'eau, sel et poivre blanc, chauffer en ajoutant un bon morceau de beurre frais, faire sauter, sans laisser

fumer, le relever avec du persil hâché et du jus de citron.

### La logique de l'amour.

Mademoiselle Anna est à marier.

Sa mère pousse un homme riche, qui a près de quarante ans et qui est loin d'être beau.

Mademoiselle préfère un officier, qui n'a pas le sou, mais qui est un très joli garçon.

— Chère enfant, dit la maman, la beauté passe.

— Oui, réplique la petite, mais la laideur reste.

### Ein févra.

(Deux dictons, communiqués par M. A. M., à Pully.)

Faudrai atan vaire on lâa su on chola què dè vaire on omo en mentze au mai de févra.

A la dzandelase les azo ant cru d'on repè d'épase.

**Les pilules.** — Le médecin va voir comment se porte le jeune fils de Mme Bornu.

— Je ne lui avais prescrit que deux pilules d'aloès, dit-il à la mère, pourquoi lui en avez-vous fait prendre quatre à la fois?

— Parce qu'il n'a pas été sage.

**C'est bien pis!** — Entre maris:

— Ma femme est d'une mollesse de caractère qui me fait bondir; elle ne sait jamais ce qu'elle veut.

— Estime-toi bien heureux, mon cher. Si tu connaissais ma moitié: elle sait toujours ce qu'elle veut, elle!

**Les bonnes montres.** — Un commis arrive en retard à son bureau. Son patron lui lance un regard sévère.

— Ma montre retarde de nouveau, balbutie l'employé.

— C'est un grave défaut: une montre qui marche bien doit toujours avancer.

**Fine oreille.** — L'autre soir, M. et Mme R. recevaient quelques amis.

Un des invités, qui est aveugle, se penche à l'oreille de sa voisine et, demi-voix:

— La dame qui est à côté de vous a de bien jolies dents!

— C'est vrai; mais comment pouvez-vous savoir cela?

— Je l'entends rire depuis une heure.

**THÉÂTRE.** — La représentation de jeudi ayant eu un très grand succès, **Le marquis de Priola** sera redonné demain, dimanche, avec **Les Domestiques**, vaudeville en trois actes, un des plus grands succès de rire des *Variétés*. — Mardi, **Romersholt**, le chef-d'œuvre d'Ibsen, par la troupe de Lugné Poë. Cette pièce soulève partout un intérêt exceptionnel. Qui ne voudra l'entendre?

**Kursaal.** — Voici plus de quinze jours que la revue *Vive nous!* tient l'affiche, et ce n'est pas fini. N'est-ce pas là ce qu'on en peut dire de mieux? Depuis hier, elle a un attrait nouveau; deux intermèdes y ont été ajoutés: au 2<sup>e</sup> tableau, *Les 4 Louisianna*, chanteurs et danseurs excentriques; au 4<sup>e</sup> tableau, *Les Minstrels Parisiens*, par M. et Mme Rey, duettistes, et M. et Mme Leclerc. — Demain, dimanche, *matinée* à 2 heures; le soir, la représentation se termine à 11 heures.

La rédaction: J. MONNET et V. FAVRAT.

Lausanne. — Imprimerie Guilloud-Howard.